

Catastrophe pétrolière dans le golfe du Mexique

jeudi 3 juin 2010, par [GOODMAN Amy](#) (Date de rédaction antérieure : 20 avril 2010).

Amy Goodman, animatrice de « Democracy Now ! », émission critique américaine d'actualité et d'analyses, dresse le portrait de BP, de son rôle dans cette catastrophe et des combines mises en œuvres pour échapper à ses responsabilités.

Moins d'une semaine après l'explosion de la plateforme pétrolière britannique Deepwater Horizon dans le Golf du Mexique, qui a causé la mort de onze travailleurs et qui pourrait être la pire catastrophe environnementale d'origine industrielle dans l'histoire des Etats-Unis, la compagnie BP a annoncé plus de 6 milliards de dollars de bénéfices pour le premier quart de l'année 2010, ce qui représente le double du bénéfice pour la même période de l'année précédente. Antonia Juhasz, spécialiste de l'industrie du pétrole, note que « *BP est une des entreprises les plus puissantes actives aux Etats-Unis. Ces revenus, qui en 2009 sont de 327 milliards de dollars, suffisent à faire d'elle la troisième plus grande entreprise du pays. Elle dépense de manière agressive afin d'influencer la politique américaine de réglementation.* » La puissance et le poids de BP et d'autres géants du pétrole sont presque sans équivalent dans le monde, et représentent une menace pour la vie des ouvriers, pour l'environnement et pour le bon fonctionnement de la démocratie.

Longue histoire

Il y a soixante ans, BP s'appelait encore l'AIOC, pour Compagnie pétrolière anglo-iranienne. Un gouvernement populaire, progressiste, élu par le peuple iranien, demanda que l'AIOC, presque exclusivement en mains de propriétaires anglais, partage plus justement les profits issus du pétrole iranien avec le peuple iranien. L'AIOC refusant, l'Iran décida de nationaliser son industrie pétrolière. Ce qui ne plut évidemment pas aux Etats-Unis. La CIA organisa alors un coup d'état contre le premier ministre Mohammed Mossadegh. Après son renversement, l'AIOC, désormais renommée British Petroleum, récupéra une large part de son monopole, et les Iraniens se virent imposer le brutal Shah d'Iran, ce qui sema les graines de la révolution iranienne de 1979, de la crise des otages qui la suivit et de l'agitation politique qui affecte l'Iran encore aujourd'hui.

En 2000, British Petroleum se renomme BP, adoptant un logo floral vert et jaune, et part à l'assaut des consommateurs américains avec une campagne publicitaire clamant que les « *choses bougent sous le pétrole* » ("beyond petroleum"). L'agressivité grandissante de BP, ses profits scandaleux et son record en termes de catastrophes liées au pétrole révèlent pourtant un tout autre visage de l'entreprise. En 2005, la raffinerie de BP à Texas City a explosé, tuant 15 personnes et en blessant 170. En 2006, un pipeline de BP en Alaska relâche environ 740'000 litres de pétrole pur, causant ce que l'Agence pour la Protection de l'Environnement désigne comme la plus grande marée jamais

advenue dans la partie nord de l'Alaska. BP a dû payer une amende de 60 millions de dollars pour ces deux catastrophes. Par la suite, en 2009, l'Administration en charge de la sécurité et de la santé (OSHA) a amendé BP à hauteur de 87 millions de dollars supplémentaires pour l'explosion de la raffinerie. La secrétaire au travail de l'administration Obama, Labor Hilda Solis, affirme : « *BP a laissé perdurer la menace de centaines d'accidents potentiels sans essayer de les prévenir... La sécurité au travail est plus qu'un slogan. C'est la loi.* » BP a répondu en contestant formellement l'ensemble des accusations de l'OSHA.

Obama vraiment déterminé ?

Barack Obama a dit de la marée noire dans le Golf of Mexique : « Soyons clair : BP est responsable de cette fuite ; BP paiera la note. » Riki Ott n'en est quant à elle pas persuadée. Cette spécialiste de la toxicologie marine et ancienne pêcheuse en Alaska fut une des premières à se mobiliser lors de la catastrophe pétrolière causée par le naufrage de l'Exxon Valdez en Alaska en 1989. A cette occasion, Exxon engagea une véritable armée d'avocats pour faire retarder ou annuler les requêtes légales des personnes touchées physiquement et/ou financièrement par la marée noire du Valdez. « *Ce que nous savons, c'est que l'entreprise fera tout son possible pour limiter sa responsabilité* », m'a-t-elle confié.

Le journal *Press-Register* reporte que le ministre de la justice d'Alabama, Troy King, a demandé à BP de « faire cesser tous ses contrats récents le long des côtes d'Alabama. » Apparemment, BP cherchait à employer les propriétaires de bateau de pêche pour atténuer la marée, à condition qu'ils renoncent à poursuivre l'entreprise dans le futur. Bien que le porte-parole de BP assure que cette condition ne sera pas appliquée, la dépêche affirme : « *Dimanche dernier, King a confirmé qu'il était toujours inquiet de ce que les gens perdent leur droit de poursuivre BP jusqu'à 5000 dollars s'ils acceptent l'accord proposé par l'entreprise.* »

Même si BP ne trompait pas les victimes en leur faisant abandonner le droit de poursuite, le décret de 1990 sur la pollution pétrolière, tout en exigeant des pollueurs qu'ils paient des coûts de nettoyage par ailleurs difficiles à déterminer, limite la responsabilité financière lors d'une marée noire à 75 millions de dollars. Si on considère les millions de personnes touchées par la marée, les pertes pour la pêche et le tourisme, et la cascade d'impacts sur les industries qui y sont reliées, 75 millions de dollars représentent une bien faible compensation.

C'est pourquoi le sénateur Robert Menendez a déposé un projet de loi pour augmenter le plafond de responsabilité financière lors de catastrophe à 10 milliards de dollars, projet du nom de « Big Oil Bailout Prevention Act » (que l'on peut traduire ainsi : décret de prévention et de garantie lors de fortes marées noires). Riki Ott fait le tour de la Nouvelle Orléans et des côtes du Golfe, expliquant aux gens les effets toxiques de la marée, et les aidant à se préparer pour la longue lutte visant à garantir que BP soit reconnue responsable des dégâts sur la durée.

BP continuera sûrement ses sales pratiques, niant toute responsabilité devant la justice, dans la presse et sur les plages maculées de pétrole. Restez donc sur vos gardes !

Amy Goodman

* Paru en Suisse dans « solidaritéS » n°168 (20/05/2010), p. 7. Article traduit par Pierre Raboud.